



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



Compte rendu du G4 du jeudi 27 mai 2021 13h30-16h30, par vidéo-conférence

MEMBRES PRÉSENTS : C ADAMSBAUM, JM BARTOLI, JP BEREGI, PM BLAYAC, L BOYER, P CART, A COTTEN, JC DELESALLE, C FORTEL, E GORMAND, E GUILLEMOT, O HELENON, G LENCZNER, JP MASSON

MEMBRES EXCUSÉS : F BOUDGHENE, E CHAVIGNY, JC LECLERC, JF MEDER, B SILBERMAN

INVITES PERMANENTS : L VERZAUX (excusé)

INVITES : P CHAMPSAUR, C CHARDON, JY GAUVRIT, J MARCELLE, JP PRUVO (excusé)

Président de séance : L BOYER

ORDRE DU JOUR	EXPOSE et DISCUSSION
<p>1. Validation du compte-rendu du G4 du 22 avril ; PV restreint destiné aux G4 régionaux</p>	<p>Une modification est demandée au sein du compte-rendu d'avril : préciser que PM Blayac fait partie du groupe de travail restreint sur les autorisations en imagerie diagnostique. Hormis cette modification, le CR du G4 National est validé.</p> <p>Le CR restreint à destination des G4 régionaux est validé.</p>
<p>2. Vie interne du G4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Assemblée générale ordinaire du G4</u> <p>L'Assemblée générale annuelle du G4 se tiendra, en présence des Présidents des composantes, d'un secrétaire général, des experts comptables et du commissaire aux comptes, le 8 juillet 2021 à 13 h.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Site internet G4</u> <p>Les membres du G4 ont souhaité privilégier la formule proposée par Audacy, solution certes à plus court terme et avec de possibles limites techniques (comme évoqué lors du dernier G4), mais plus avantageuse financièrement (tant en ce qui concerne le devis que les frais de maintenance et d'hébergement), et correspondant d'avantage aux besoins formulés par les membres du G4.</p> <p>Pour rappel, le budget 2021 incluant la refonte (conception + développement) et les packs de service (accompagnement, intégration de contenu) s'élèvent à un montant de 11 000€ TTC. Pour 2022, il faudra provisionner un budget d'environ 2 500€ (hébergement + maintenance + pack intégration contenu).</p> <p>Une première architecture a été travaillée par L Boyer et C Chardon, avec la sélection des pages et des sujets à conserver. Le contenu sera implémenté dans un second temps.</p> <p>Les membres du G4 seront sollicités aux alentours de la mi juin pour donner un avis sur des maquettes. Une première mouture du site sera présentée aux membres du G4 le 8 juillet.</p>

- G4 régionaux
 - Composition des bureaux

DR fusionnées ou au périmètre inchangé	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Est (Lorraine/Alsace/Champagne Ardennes) - BFC (Bourgogne Franche Comté) - Centre Val de Loire - Bretagne - PACA - Ile de France - Pays de la Loire - Antilles Guyane
DR en cours de fusion	<ul style="list-style-type: none"> - Normandie (Basse Normandie/Haute Normandie) : visio organisée le 26 mars (E Gérardin ; JC Kurdziel). La Haute-Normandie a déjà réalisé sa 1^{ère} GE de fusion, la Basse Normandie doit se mettre à niveau - Hauts-de-France (Nord Pas de Calais/Picardie) : 1^{ère} AGE de fusion organisée le 16 avril pour la Picardie; celle de Nord-Pas-de-Calais s'est tenue le 15 mai -. 2^{èmes} AGE : 18 juin 2021 - Occitanie (Midi Pyrénées/Languedoc) : 1^{ères} AGE organisées en 2019 ; AGE de fusion programmées aux JFR de Printemps - AURA (Auvergne/Rhône Alpes)
DR non fusionnées	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes/Limousin/Aquitaine)

C Chardon avancera sur les fusions des DR Nouvelle Aquitaine et AURa courant juin.

En raison des difficultés de prise en main du dossier par certaines régions, le calendrier prévisionnel va à être nouveau décalé : les fusions finales devraient intervenir pour septembre.

- Date réunion annuelle

La partie présentielle des JFR de Printemps a été annulée. On propose que la réunion annuelle des G4 régionaux se tienne donc pendant les JFR d'octobre.

Pour l'ordre du jour sont proposés les sujets suivants : autorisations d'activité, DPC, AFNOR, manipulateurs.

- DRIM : comptabilité, site – Invités : P Champsaur, JY Gauvrit

Les nouvelles orientations DRIM ont été présentées lors d'un précédent G4, incluant le projet de site internet. P Champsaur et JY Gauvrit n'ont pas eu accès aux comptes DRIM.

	<p>La comptabilité quotidienne était en pratique gérée par la FNMR.</p> <p>Le budget de DRIM a été jusqu'alors assuré par la SFR et la FNMR (30 000 euros d'avance de frais par composante) ; un reversement de DRIM vers la FNMR pour la rembourser des avances de frais a récemment été opéré.</p> <p>Sur les 60 000 euros de budget initial, il faut imputer les dépenses 2018-2019 qui s'évaluent aux alentours de 11 000/12 000 euros (quelques missions réalisées avant le changement de Directoire : premiers travaux sur un site internet, défraiements).</p> <p>En l'absence de financement extérieur, il est proposé de rester sur la maquette de site internet initiale, afin de mettre en place un site moins onéreux que celui du G4 ; en effet, la FNMR propose de mettre au service de DRIM l'un de ses informaticiens, chargé d'ailleurs de la refonte du site de la FNMR pour un montant de 8 000 euros.</p> <p>Le lien vers la maquette du site et le bilan financier vont être réadressés par JP Masson aux membres du Directoire et du CDS DRIM.</p> <p>La question des ressources extérieures de DRIM sera posée dans un second temps (relations avec les suites du Ségur numérique en radiologie ?).</p> <p>Plusieurs membres du G4 ainsi que P Champsaur rappellent que DRIM ne doit pas seulement être axé sur des actions de recherche, mais doit également évaluer et éventuellement labelliser un certain nombre d'outils d'IA (ex : dépistage des fractures osseuses, analyse des mammographies, ...). Créer des outils indispensables à la radiologie courante est également discuté (par exemple : sujets à risques de cancer pulmonaire, âge osseux, ...). Des start-ups seront certainement intéressées, mais aussi Apple qui développe des applis IA à moindres coûts.</p> <p>JP Masson rappelle que DRIM a été initialement créé pour constituer un écosystème à destination des radiologues français. Son Conseil scientifique est représentatif des compétences à l'échelon national et dans l'éventuelle hypothèse d'une pression commerciale de la part d'un industriel sur un segment, il serait tout à fait en mesure d'émettre un premier avis.</p>
<p>3. Covid : actualités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>SIT - Recommandations</u> <p><u>A</u> Cotten s'est rapprochée de la SIT afin qu'elle réaffirme la position de la spécialité sur le sujet COVID. La mise à jour des recommandations, et notamment de la recherche d'embolies pulmonaires en cas de COVID a été faite et diffusée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport PITTET</u> <p>La version finale du rapport a été présentée au président de la république la semaine dernière.</p> <p>Il en ressort que la France est l'un des pays les plus touchés par la crise ; 40 recommandations ont été élaborées mais aucune n'est spécifique à la radiologie.</p> <p>Une séance sur le Covid est prévue lors des JFR en présence du Pr Parneix, membre de la mission Pittet (recommandé par M Pittet qui n'est pas disponible lui-même pour les JFR).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport delay to care due to covid (unicancer)</u> Ce rapport met en avant les retards imputables à l'épidémie et lourds de conséquences dans la prise en charge des cancers , notamment du sein et du colon. • <u>Tour de table : tribune ?</u> Les délais de pris en charge en imagerie ont explosé et ne sont toujours pas compensés ; or personne n'en parle. Si une nouvelle crise apparaissait, nous n'avons pas exprimé les enseignements que nous retirons de cette crise. Des recommandations, comme il en existe dans de nombreux pays (appareils supplémentaires par exemple) seraient bienvenues. A titre indicatif, en Allemagne, des décisions ont été actées dès la sortie du premier confinement avec l'installation de scanners supplémentaires. La spécialité est concernée par les difficultés de l'accès à l'imagerie en coupe en diagnostic, et les limitations liées à la collaboration des anesthésistes en RI. Le G4 souhaite rendre visible cette problématique via la rédaction d'une tribune destinée à un grand journal national (type les Echos, Le Monde, ...). Elle pourrait porter sur : <ul style="list-style-type: none"> 1/ bilan : <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle du radiologue - Constat des conséquences de la politique générale menée depuis 20 ans, en insistant sur le manque criant de médecins - Et sur les délais d'accès à l'imagerie - Une comparaison avec les pays de l'OCDE, en mettant en avant l'insuffisance des équipements (comparaison avant/après/pendant) 2/ propositions : RH, équipements, bionettoyage, circuits patient, ...
<p>4. Suivi de dossiers</p>	<p>1. <u>Autorisations d'activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Parution de l'ordonnance sur les autorisations d'activité</u> L'ordonnance ne détaille pas les critères relatifs à l'imagerie mais explicite que le système actuel va encore être maintenu pendant un moment. L'ordonnance va être complétée par des décrets d'application qui eux seront beaucoup plus précis. Le G4 a demandé à la DGOS de participer à la rédaction du décret via le groupe de travail G4-DGOS, et de réfléchir à la possibilité de création d'un établissement de santé spécifique à l'imagerie, l'idée étant de partir du statut générique des établissements de santé, pour proposer du « sur mesure » aux structures de radiologie. Cette proposition a été

acceptée par Katia Julienne, il reste toutefois à trouver le véhicule législatif.

Le rétroplanning de la publication des décrets est connu : pour la médecine nucléaire, fin juin ; pour les radiologues, début 2022, afin de laisser le temps à la spécialité de participer à la rédaction de ce(s) décret(s) ; on peut envisager d'aller vers une autorisation activité de soins, notamment si on évolue vers un statut d'établissement de santé spécifique aux structures d'imagerie ; dans la négative on restera sur une autorisation d'EML.

A été créé en parallèle du groupe restreint G4 un groupe spécifique incluant des juristes pour la partie relative au statut d'établissement de santé (dont Maître Deluc et son associé, spécialisés dans les établissements de santé, font partie). Ce groupe juridique travaillera de façon autonome, sans la DGOS. La première réunion aura lieu le 3 juin.

Le GT restreint du G4 continue de travailler sur la rédaction du(des) décret(s) : les prochaines réunions sont programmées les 8 juin et 29 juin (la précédente réunion avait essentiellement pour objet la définition d'une méthodologie, avec une deadline pour janvier 2022).

JP Masson souligne toutefois qu'une réunion du GT plénier auquel ont assisté des syndicats représentatifs, le syndicat des médecins nucléaires libéraux, et des fédérations a eu lieu la semaine dernière, sans que le G4 n'ait été convié.

- Autorisations RI
Une réunion avec le groupe relatif aux unités de soins renforcés, aux USI et aux réas a récemment eu lieu, actant les changements de dénominations.
Il en est ressorti que les anesthésistes souhaitent réduire leur activité de nuit, que les unités de soins renforcées peuvent être sous la responsabilité de n'importe quel médecin, que les USIP seront soit isolées (dérogation), soit rattachées à la réanimation (règle), que la nuit un médecin sera joignable mais sans la présence automatique d'un anesthésiste, et qu'une astreinte de MIR ou de MAR sera prévue.
Ces décisions vont de fait impacter les autorisations d'activité en imagerie, impliquant la redéfinition avec les anesthésistes d'un nouveau parcours et de nouvelles unités.
Le décret RI pourrait sortir avant celui des anesthésistes ; il faudra ainsi prévoir a posteriori une modification du décret relatif à l'imagerie en ce qui concerne les dénominations.
- Imagerie hybride – cf charte en PJ :
Le projet de charte adressé au G4 par les médecins nucléaires et la DGOS courant avril a été amendé par les Présidents des composantes, car très incomplet. La réponse du G4 figure en PJ au compte-rendu.

2. Retour réunion G4-CNOM du 29 avril – cf CR en PJ
La réunion annuelle G4-CNOM s'est tenue le 29 avril en visioconférence.

Participants :

G4 : Louis Boyer, Jean-Philippe Masson, Jean-François Meder, Jean-Paul Beregi, Jean-Charles Leclerc, Olivier Hélénon, Jean-Michel Bartoli, Jean-Nicolas Dacher, Céline Chardon

CNOM : François Simon, Bernard Guerrier, Robert Nicodème, Bruno Boyer, Elisabeth Gormand, Francisco Jornet, Marine Thomassin, E Jouannet

Le PV rédigé par le G4 va être adressé au CNOM pour co-validation.

Points d'info sollicités par le CNOM

1. Fonctionnement d'un cabinet ou d'un service de radiologie sans présence d'un radiologue
2. Intervention des sociétés de manipulateurs en électroradiologie médicale en EHPAD

Points proposés par le G4

3. Démographie des médecins radiologues
4. Pratique de l'échographie
5. AFNOR, référentiel qualité en radiologie
6. DPC, re-certification
7. Relations radiologie-médecine nucléaire : interprétation du volet morphologique des TEP scanners et TEP IRM ; charte entre les 2 CNP concernant les imageries hybrides
8. Reconnaissance de l'expérience de radiologues interventionnels en activité, avec l'arrivée des DES qualifiés par l'option RIA (radiologie interventionnelle avancée)
9. Qualification en radiologie de médecins étrangers hors UE

E Gormand insiste sur le problème des sociétés de manipulateurs en radiologie intervenant en EHPAD, extrêmement important pour la spécialité : en effet, le CNOM est informé de cette pratique du fait que les propositions de contrats proviennent des radiologues qui travaillent pour ces sociétés eux-mêmes.

Une synthèse commune CNOM/G4 va être rédigée alertant sur le danger de cette pratique.

Le maintien d'une offre de soins radiologiques de proximité organisée partout éviterait ce mauvais scénario.

3. Retour réunion G4-HAS du 5 mai – cf CR en PJ

La réunion annuelle G4-HAS s'est tenue le 5 mai en visioconférence.

Participants :

G4 : Louis Boyer, Jean-Paul Beregi, Jean-François-Meder, Anne Cotten, Jean-Charles Leclerc, Jean-Michel Bartoli, Céline Chardon

HAS : Dominique Le Gudulec, Laëtitia May, Valérie Ertel Pau, Marie-Claude Hittinger, Valérie Lindecker-Cournil, Cédric Carbonneil, Candice Legris, Catherine Grenier

Les points abordés en réunion étaient les suivants :

1. Pertinence
 - a) Radiologie courante
 - b) Radiologie spécifique
 - c) RI
2. Evaluation des actes
3. Accréditation et évaluation externe
4. JFR
5. Evolution du GBU

Le G4 explique que la position de la HAS est peu claire quant au dépistage du cancer du poumon.
E Gormand insiste sur le fait que si la spécialité doit proposer une modernisation du dépistage du cancer du sein.
L'absence de réactivité de l'INCa sur le sujet est discutée.

Un rôle moteur des radiologues, de concert avec l'ensemble du corps médical, pour mettre en œuvre une campagne de dépistage du cancer du poumon (notamment sur les sujets à risques, via le développement d'outils) est évoquée, qui pourrait débiter par une enquête et une expérimentation sur les régions à risques). L'idée étant de se baser sur l'expérience du dépistage du cancer du sein, les manipulateurs et radiologues devant être formés et les appareils validés et conformes en ce qui concerne le contrôle qualité.

4. Manipulateurs : rencontre entre CNP

Séverine Moynat, Présidente du CNP des manipulateurs, a adressé le 16 avril un email au G4, sollicitant une relance du groupe de travail interface CNP radiologues/CNP manipulateurs, à la suite de la parution du rapport IGAS en mars 21. Beaucoup de recommandations formulées dans ce rapport doivent être abordées en concertation avec les radiologues, notamment en ce qui concerne le deuxième axe relatif à l'attractivité, à la définition des parcours et à l'universitarisation. Il semble en effet que les travaux du Comité d'harmonisation sur l'universitarisation n'avancent pas.

Une réunion commune est programmée le vendredi 28 mai à 16h30 par visioconférence, et abordera très certainement plusieurs sujets : démographie, formation initiale, pratiques avancées (on gardera en mémoire l'alerte lancée par le CNOM relative à l'installation de groupes de manipulateurs, qui ne peuvent d'ailleurs pas exercer dans le cadre d'une profession libérale).

5. AFNOR

La responsable ministérielle aux normes a confirmé l'accord du ministère pour l'homologation de la norme « qualité en

	<p>imagerie médicale » NF S 99 300, sans demande de modification particulière de son contenu. JC Leclerc a pris contact avec l’Afnor pour accélérer sa publication, ainsi qu’avec Catherine Grenier pour débiter la réflexion sur l’implication de la HAS dans le processus d’audit. Parallèlement et après publication, un comité technique européen va être mis en place.</p> <p>JC Leclerc va rédiger un article reprenant les grandes lignes de la norme AFNOR, pour publication d’un extrait dans le JIDI, et diffusion par les canaux de communication des composantes du G4.</p>
<p>6 Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>CNU concours d’agrégation 2021</u> Un communiqué du Conseil National des Universités présidé par JM Bartoli a été publié en avril. Les concours de recrutement des PU-PH et MCU-PH en Radiologie et Imagerie Médicale ont eu lieu du 12 au 14 avril 2021, dans les locaux de la SFR. Dans notre spécialité, tous les candidats seront inscrits sur les listes d’aptitude pour une nomination en septembre 2021. - <u>Pour le concours de MCU PH, docteurs :</u> BARRAL Matthias (Paris) CHASSAGNON Guillaume (Paris) CONSOLI Arturo (Paris) JACQUES Thibaut (Lille) - <u>Pour le concours de PU PH, des docteurs :</u> BLONDIAUX Eléonore (Paris) BOURCIER Romain (Nantes) CASSAGNES Lucie (Clermont-Ferrand) EDJLALI-GOUJON Myriam (Paris) GARNON Julien (Strasbourg) MILOT Laurent (Lyon) TACHER Vania (Paris) WAGNER Mathilde (Paris) ZAPPA Magaly (Cayenne) - Le CNU a donné un avis favorable au <u>recrutement au poste de Professeur Associé des Universités</u> des docteurs : DEBRAY Marie-Pierre (Paris) BALLEYGUIER Corinne (Paris)

EL HAJJAM Mostafa (Paris)
HEAUTOT Jean-François (Rennes)
YZET Thierry (Amiens)

- Et au renouvellement du poste de Professeur Associé des Universités du docteur HABAS Christophe (Paris)

- JFR de Printemps : 3 et 4 juin 2021

La partie présentielle des JFR de Printemps a été annulée.

JP Beregi rappelle l'historique justifiant la création des JFR de Printemps, qui avaient initialement pour objectif de stimuler les groupes de travail et de produire des recommandations.

Suite à la première édition, il a été décidé de modifier le format (conférences/débats).

Le thème de de cette troisième édition est « radiologie numérique : gloire et déboires ».

Des vidéo-conférences – débats diffusés aux membres de la SFR, des ateliers « classiques » seront organisés (produits de contraste, ...), mais aussi des ateliers sur des thème plus « novateurs » (refonte du référentiel métiers de 2010, éthique et écologie, ...).

La SFR et le CERF ont relayé les informations relatives au Congrès via des newsletters.

- Compte-rendu dématérialisé

3 réunions ont eu lieu en mars, la méthode de travail proposée par l'ANS était très rigoureuse en imposant le format Dicom.

Une réunion de recadrage s'est tenue le 10 avril avec O Clatz, sur plusieurs champs concernant la radiologie : le DMP, l'identité nationale de santé (INS) applicable au 1^{er} janvier 2022, les messageries sécurisées de santé.

La première étape serait l'intégration du CR en format PDF dans le DMP ; le CR dématérialisé tel que travaillé actuellement interviendrait dans un second temps.

Autres sujets : avoir une liste commune des actes d'imagerie (aujourd'hui chaque RIS a des terminologies variables avec une correspondance CCAM, nécessitant une harmonisation) ; le contenu ; l'urbanisation ; l'accord du patient et sa formulation ; quid des autres producteurs d'imagerie ; transparence (financement où les éditeurs seront rémunérés et ligne budgétaire spécifique pour cela ; fonctionnelle afin d'éviter absolument une aggravation de la charge de travail).

Il a été précisé par l'ANS qu'il n'y aurait pas de lien avec le HDH et que la base ne pourra alimenter une base de données utilisable par les tiers (c'est d'ailleurs le message général du Ségur : les données CNAM ne sont pas utilisables par n'importe qui).

- UNIHA

Le G4 s'était déjà offusqué il y a plusieurs années des pratiques de téléradiologie mises en oeuvre par UNIHA via les sociétés Imadis et CGTA.

UNIHA a récemment publié une offre de téléradiologie qui n'est pas conforme à la charte G4, prévoyant notamment un rabais des coûts en fonction du volume d'actes réalisé.

Il semblerait en outre qu'UNIHA ait employé une technique de communication frauduleuse, se fondant sur la soi-disant caution à son insu d'un radiologue très impliqué dans les affaires de la spécialité.

- Enquête CERF attractivité

Le groupe de travail existe depuis deux ans.

Une enquête a été préparée à destination des étudiants, des internes et des radiologues. Sa diffusion se fera par les canaux de communication de chacune des composantes du G4.

- Enquête FRI SFR 2020

309 centres ont répondu de manière exhaustive (vs 312 l'an dernier), signifiant un taux de réponse important.

Il apparaît très clairement que le nombre d'actes en RI a augmenté de manière significative, constituant un signal positif auprès des ARS. Seul le nombre d'actes en accès veineux reste faible : il faut rester attentifs à ce que les institutions ne pensent pas que d'autres spécialités s'en seraient saisies.

Un recueil par centre a été privilégié cette année afin de répondre à l'attente d'une cartographie faisant apparaître les différentes activités réalisées par chacun de ces centres

La règle générale est rappelée en G4 : il s'agit de données internes à la radiologie à ne pas diffuser, exploitables uniquement, au besoin, par le G4 national et les G4 régionaux.

Prochaines réunions du G4 :

- ✓ 8 juillet 2020 à 13h00 : Assemblée générale annuelle, seulement avec les Présidents des composantes
- ✓ 8 juillet 2020 à 13h30 : Conseil d'Administration, avec l'ensemble des membres du G4 : a priori présentiel (solution distancielle prévue en recours par sécurité)
- ✓ Dates du G4 sur le second semestre 2021 : 9 septembre, 21 octobre, 16 décembre, 20 janvier 2022

La réunion des G4 régionaux sera en principe organisée lors des JFR d'octobre.

Louis BOYER
Président du G4